

# INTRODUCTION

L'expérimentation proposée, ci-après dans le cadre du Réseau National de Ressources STI, par Messieurs LOREE Pierre et GEOGE Vincent émane d'une réflexion engagée en 2010 qui trouve son point de départ sur l'évaluation des compétences en Contrôle en Cours de Formation au regard de la définition des épreuves. En effet, il est demandé d'évaluer « tout ou partie des compétences » lors des épreuves certificatives alors que les enseignants n'ont pas, ou très peu, de lisibilité du niveau de maîtrise de ces compétences par les apprenants, d'où le cheminement vers **la continuité formation-évaluation**.

Cette réflexion a été nourrie par la mise en œuvre sur le terrain, des outils construits progressivement (grilles d'évaluation, outil de planification, supports de formation et d'évaluation avec entrée par compétences, outil de positionnement, ...), par les enseignants et leurs retours critiques lors des journées de formation dans le cadre du Plan Académique de Formation. Cette réflexion a fortement évolué lors de la préparation du séminaire national des IEN STI du 28 mars 2013, piloté par Michel RAGE IGEN STI, grâce à l'aide précieuse et le point de vue apporté par mon collègue IEN ET STI Éric CHAZALETTE de l'Académie de Strasbourg à partir de ses travaux sur les échelles de compétences (travaux auxquels a participé Vincent GEORGE à l'époque professeur sur l'Académie de Strasbourg).

C'est donc tout naturellement que cette expérimentation s'est inscrite dans la continuité de ces travaux en intégrant une dimension complémentaire essentielle et primordiale sur la **stratégie commune aux enseignants du domaine professionnel** à savoir : enseignants de spécialité + enseignants de génie mécanique construction pour les diplômes industriels et enseignants de spécialité + enseignants de génie civil construction et économie pour les diplômes du génie civil (gros-œuvre et second œuvre du bâtiment). En effet, mettre au service de la spécialité l'enseignement de la construction mécanique ou de la construction et économie ne pourra que rendre plus efficient le travail d'équipe et donner plus du sens aux apprentissages pour les apprenants.

Le résultat de l'expérimentation menée ci-après sur un semestre est à **dupliquer sur le cycle de formation** et surtout à **transférer sur les autres spécialités de baccalauréat professionnel ou CAP**.

Je remercie les auteurs, Messieurs LOREE Pierre et GEOGE Vincent, pour le travail accompli ainsi que Monsieur Stéphane AVRIL, PLP génie mécanique construction au Lycée Alfred Kastler de Denain pour l'aide essentielle apportée entre autre dans l'élaboration des outils (grilles d'évaluation et outils de positionnement).

La dernière étape consiste à formaliser, sur le cycle de formation, la stratégie pédagogique de formation de l'enseignement professionnel à minima, dans un document d'organisation prévisionnelle prenant en compte l'acquisition progressive des compétences sur les 2 lieux de formation : entreprises durant les PFMP ou l'alternance et lycée ou Centre de Formation par Apprentissage... bonne lecture, appropriation et mise en œuvre.

Frédéric DEDEKEN  
Inspecteur de l'Education Nationale  
Enseignement Technique  
Sciences et Techniques Industrielles